

## Famille

### INFORMATIONS

#### PUBLIC CONCERNÉ

Notaires, clerks expérimentés

#### NIVEAU

 Pratique courante

#### DATES

 27 octobre 2026

#### DURÉE

 0.5 jour(s) (3,5 heures)

#### FORMAT

 Présentiel

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences

techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du

rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage et un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## Université du Notariat du Conseil Régional des Notaires du midi

### Univ-AT5-Le règlement de la succession dans les familles recomposées : questions choisies et focus sur le retranchement (session matin)

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appliquer les règles liquidatives à mettre en œuvre dans une famille recomposée en présence de donations, donations-partages, avantages matrimoniaux, et dispositions de dernières volontés.

### FORMATEURS

### CONTENU

#### LA LIQUIDATION DE LA SUCCESSION LÉGALE DANS LA FAMILLE RECOMPOSÉE

##### *Les droits du conjoint*

- Une vocation théorique à un quart en propriété
- Des modalités complexes de liquidation
- L'imputation des libéralités déjà reçues du défunt
- L'importance des droits temporaires et viagers au logement

##### *L'absence quasi complète de vocation du partenaire ou concubin*

- L'absence de vocation successorale
- Le droit temporaire facultatif du partenaire
- Les droits d'attribution préférentielle du partenaire

##### *Les droits des enfants :*

- Face aux droits théoriques du conjoint : situation d'indivision
- Face aux droits viagers au logement : des garanties limitées
- Seuls héritiers saisis en présence d'un partenaire ou concubin

#### LA LIQUIDATION SUCCESSORALE EN PRÉSENCE D'UN AVANTAGE MATRIMONIAL

##### *Qu'est-ce qu'un avantage matrimonial ?*

##### *Les avantages automatiques ou facultatifs*

##### *Le traitement liquidatif de l'avantage matrimonial*

##### *Les conséquences d'une atteinte à la réserve*

#### LA LIQUIDATION SUCCESSORALE EN PRÉSENCE DE DISPOSITIONS DE DERNIÈRES VOLONTÉS

##### *La donation entre époux*

- La formulation de la donation
- Choix de l'option d'une quotité
- Option : réduction en valeur ou en nature
- Cantonnement
- Articulation : cantonnement, réduction en nature
- Garanties accordées aux enfants

##### *Legs au conjoint ou concubin :*

- Efficacité du legs
- Legs de propriété, d'usufruit, ou d'un droit d'usage et d'habitation

##### *Le legs aux descendants : imputation, réduction, articulation des diverses libéralités*

##### *Concours de quotités disponibles*